

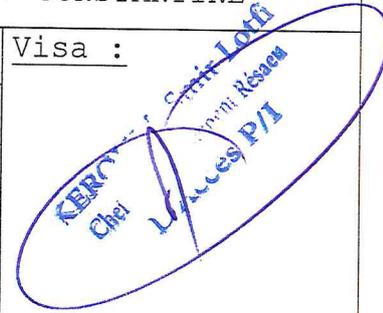
## ALGERIE TELECOM

### DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE CONSTANTINE

#### SOUS DIRECTION TECHNIQUE--DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

#### RESEAU URBAIN

#### TELEX

<b>De :</b> Mr LE DOT DE CONSTANTINE	
<b>A :</b> ETP KECHOUD AHMED, Sise CITE 1er NOVEMBRE 1945 N°407-CONSTANTINE	
<b>Copie à :</b> Mr le Directeur du CMP SIDI MABROUK	<b>Visa :</b> 
<b>Réf :</b> AT/DOT-CNE/SDTO/DRA/RU-ODN/060/2023	
<b>Date :</b> 16/10/2023	
<b>Objet :</b> MISE EN DEMEURE & ANNULATION ODS N°727/2023	
<b>Suivi Par :</b> DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES	

CONFORMEMENT AU CONTRAT N°011/SDFS/DAL/SA/2023 DU 19/03/2023 ETABLIE AVEC LA DOT DE CONSTANTINE.ON VOUS A INVITE POUR LE RETRAIT DE L'ODS N°727/2023 DU 03/10/2023, UNE CONVOCATION A ETE ADRESSER SOUS REFERENCE AT/DOT-CNE/SDTO/DRA/RU-ODN/059/2023 DU 11/10/2023,MAIS MALHEUREUSEMENT AUCUNE SUITE DE VOTRE PART, PREUVE DE NEGLIGENCE ET NON RESPECT DES CLAUSES CONTRACTUELLES ET LES NORMES EXIGEES PAR ALGERIE TELECOM.

A CET EFFET ON VOUS INFORME QUE L'ODS CITE EN SUPRA A ETE ANNULE, ET VOUS ETES MIS EN DEMEURE POUR NE PAS AVOIR HONORE VOS ENGAGEMENTS VIS-A-VIS ALGERIE TELECOM.

ENFIN J'AI LE REGRET DE VOUS INFORMER QUE TOUTE REPRODUCTION DE CE COMPORTEMENT EST PASSIBLE DE RESILIATION A TORT EXCLUSIF CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR.



Directeur Opérationnel des  
Télécommunications de Constantine  
Mohamed MOUSSAÏNE